



Procès-Verbal de l'Assemblée Générale FSG Lutry la Riveraine 9 mai 2022 – Au restaurant de la Tour à Lutry

Début de l'assemblée : 19h06

Fin de l'assemblée : 21h13

PV: Clémence Feller

1. **Bienvenue** : Léa souhaite la bienvenue et rappelle de signer la feuille de présence. 196 personnes ont été conviées par voie postale dans les délais indiqués dans les statuts, 45 personnes se sont excusées et 55 personnes sont présentes aujourd'hui. La commune a été conviée mais n'a pas répondu.
2. **Hommage aux disparu.e.s** : Léa appelle tout le monde à se lever pour observer une minute de silence pour les personnes décédées au cours de l'année précédentes.
3. **Annnonce des droits de vote** : Léa rappelle que seul-e-s les membres actif-ve-s ont le droit de vote (soit 44 personnes dans la salle). Les membres ami.e.s et les parents n'ont pas le droit de vote.
4. **Approbation du procès-verbal de la séance Zoom du 22 mars 2021** : Clémence rappelle que le PV n'est pas lu comme indiqué par la convocation.
 - i. **Vote** : 39 personnes approuvent, personne ne désapprouve, 5 personnes s'abstiennent.
5. **Démissions et admissions de l'année écoulée** : Léa annonce qu'on enregistre 17 admissions et 13 démissions en 2021. Actuellement la société compte 176 gymnastes adultes, 21 membres ami.e.s et 178 enfants. Léa rappelle que les démissions doivent être annoncées au comité avant le 30 juin ou le 31 décembre.
6. **Cours et Rapport d'activités de la société en 2021**
 - a. **Dames du Nordic** : Lucie lit le texte préparé par Barbara relatant l'année écoulée. Le cours s'est maintenu en extérieur dans le respect des normes COVID puis a repris son cours.
 - b. **Agrès : Master 1 (5-6 juin 2022) et camp agrès (août 2022)** : Léna explique que la team agrès a organisé un concours en s'adaptant aux mesures COVID, toutes les sociétés étaient rassemblées tout âge et catégorie confondus, elle remercie les bénévoles et le comité qui a soutenu l'équipe dans l'expérience. Clara explique que le camp agrès s'est bien déroulé à la salle de gym de la Croix avec comme activité une sortie au Yatoo Family Center.
 - c. **Athlétisme** : Mélanie présente le groupe athlétisme
 - i. Ce groupe a été créé dans les années 2000, puis le cours de course s'est ajouté par après.
 - ii. Les années 2020-2021 ont été compliquées à cause du COVID, beaucoup de démissions dû au manque de compétitions mais quand même plusieurs participations avec de beaux résultats, organisation d'un concours interne très apprécié des jeunes. Journée cantonale vaudoise d'athlétisme en société avec des résultats brillants.
 - iii. Vidéos pour le guide sportif lausannois. Challenge Jérusalem a donné la première place au concours Cool&Clean.
 - iv. Stages à Pâques et l'été passé (journée éducative au Signal de Bougy) incluant 24 enfants au total, expériences très appréciées.

- v. Cours d'initiation avec une ancienne athlète spécialiste de saut à la perche et prof de cross-training qui a fait 2x2h d'initiation aux plus grands au Grand-Pont.
 - vi. Participations à des concours à la Coop qui a fait gagner des collations aux enfants.
 - vii. Entraînements avec parents et familles et thé de Noël.
 - viii. 2022 : championnats de cross en début d'année, puis championnat suisse des 10km, participations à des courses et des compétitions locales.
- d. **Sunshine Cup** : Helena Schneider (gymnaste de longue date de la société) a organisé une coupe aux agrès pour son travail de gymnase, tout s'est très bien passé.
- e. **Sponsor patinoire** : Lucie explique que la société a sponsorisé la patinoire de Lutry. Le logo était donc présent sur les bords de la patinoire.
- f. **Marché de Noël** : Lucie mentionne que la société a pu re-participer au marché de Noël.
- g. **10km de Lausanne en Nordic Walking** : Un groupe de dames a participé. Daniela raconte qu'elles ont mis 1h32.33 et que c'était très chouette.
- h. **Volley** : une représentante du groupe Volley (Madame Sophie ARNAUD) rappelle que l'équipe est difficile à maintenir en terme de stabilité et donc qu'ils recherchent des joueuses (groupe élite et pas débutantes), actuellement 3^e place au championnat. Demande d'un.e entraîneur.se officiel.le pour avoir un coaching (horaire : mercredi à la Croix 19h45-22h). Estelle propose une réunion spécifique pour approfondir plusieurs pistes, notamment de fusion avec d'autres équipes.
- i. **Logiciel COGITO** : Estelle explique que les inscriptions se font désormais en ligne via un nouveau programme de gestion des membres et rappelle que les membres ami.e.s doivent s'inscrire via cette plateforme également.
- j. **Préparation du training** : Katia rappelle que la société a changé de logo en 2021, ce qui entraîne un changement de training. Elle explique que c'est en préparation. Le training ne sera pas au-dessus de 100.- CHF le lot complet (pantalon, t-shirt, veste), le prix est diminué par la participation à SupportYourSport (concours Migros) et le partenariat avec Yatoo fitness et family Club.
- k. **Jeunesse+Sport** : Chantal explique que J+S est un programme d'encouragement du sport régi par la partie militaire de la confédération, il s'agit d'un soutien à une bonne formation. Le coach fait le lien entre J+S et la société, administre les offres (annonce en début de saison la liste de cours), il est l'interlocuteur des moniteurs J+S, il les aide de manière administrative et en salle de gym, fait l'arbitre quand c'est nécessaire, assure la formation (de base (1 semaine) et continue (1 journée chaque 2 ans)) des moniteurs.ices. Il y a une distinction entre formation kids (5-10 ans) et jeunes (10-20 ans). Ces formations permettent de ramener de l'argent à la société. Le coach est rémunéré par J+S et pas par la société. La société a commencé en 2009 avec 3 cours, en 2020 on annonce 16 cours avec 21 moniteurs J+S. Ces deux dernières années nous avons eu 4 nouveaux moniteurs certifiés (Emilia J+S athlétisme, Joanna J+S gymnastique, Benjamin J+S gymnastique juniors, Emilie J+S

gymnastique). Chantal demande à avoir des précisions sur COGITO pour avoir accès aux listes des membres, Estelle répond que c'est en cours.

7. Communication du comité

- a. **Statuts** : Nathalie rappelle que les nouveaux statuts ont été validés l'année passée, le nouveau règlement de l'ACVG demande de revoter les statuts après trois changements (il fallait remplacer « AG extraordinaire » par « ultime AG », approuver les statuts de l'ACVG et changer de "au moins 5 membres s'opposent à la dissolution, alors elle ne peut avoir lieu" en "la majorité absolue des quatre cinquièmes des membres présents avec droit de vote"). Les statuts officiels corrigés figurent sur le site.
 - i. **Vote** : 44 personnes approuvent les statuts, personne ne refuse, personne ne s'abstient.
- b. **Proposition cotisation** : Nathalie explique que le comité propose de passer toutes les cotisations en année scolaire (comme les enfants actuellement, les membres adultes étant sur les années civiles). Le but est d'uniformiser en passant tous les membres actifs.ves à des cotisations par année scolaire. De ce fait, la cotisation janvier-juillet de cette année sera offerte pour les adultes, et les membres adultes commenceront donc en août 2022. Cela ne change rien du point de vue des assurances.
 - i. **Vote** : 44 personnes approuvent, personne ne refuse, personne ne s'abstient.
- c. **Recherche de moniteurs.monitrices** : Clémence rappelle qu'on recherche toujours des moniteurs.monitrices, et plus particulièrement pour les groupes parents-enfants, dames et volley.
- d. **Camp** : Clémence explique que le comité a décidé que les subventions J+S reçues lors de l'organisation de camps seront reversées aux moniteurs pour financer le camp. A organiser directement avec Chantal.

8. Rapports financiers : Nathalie et Caroline présentent les rapports financiers.

- a. Nathalie et Caroline commentent les comptes de 2021. L'exercice 2021 présente une perte de 4'721.69 CHF. Au 31 décembre 2021, le bénéfice reporté se montant à 76'194.76 CHF pour un montant total au 31 décembre 2021 de 71'473.07 CHF.
- b. **Rapport des vérificatrices et acceptation des comptes** : Caroline Borel et Laurence Coste se sont rendues le 28 avril 2022 chez Nathalie et Caroline (caissières). Les vérificatrices ont vérifié la balance des comptes et ont procédé à des pointages. En conclusion, les vérificatrices ont proposé d'approuver les comptes 2021 tels qu'ils ont été présentés et d'en donner décharge aux caissières. 41 personnes approuvent les comptes, personne ne désapprouve, 3 personnes s'abstiennent.
 - i. **Questions** : Une personne membre s'inquiète à propos de la page projet et du montant de -24'000.- CHF comme résultat final. Caroline explique que ce sont des sommes que nous avons provisionnées pour des projets qui nous coûtent de l'argent.

9. Élection comité

- a. **Démissions** : Daniela donne une intention à chacune des personnes du comité pour les remercier pour leur implication dans la société.

- i. **Fiona** : démission annoncée le 23 juin 2021. Fiona a intégré le comité en 2020 en qualité de membre adjointe. Son parcours au comité s'est fait au gré du COVID. Elle s'est notamment occupée de la recherche de sponsors pour le Master, a participé à la décoration du spectacle, aux publications sur les réseaux sociaux, à l'organisation de la vidéo de lancement du logo. En 2021 elle a entamé une reconversion professionnelle et a annoncé sa démission en raison de cela.
- ii. **Katia** : démission annoncée le 17 novembre 2021. Après 4 ans au sein du comité en qualité de responsable technique et moniteurs, Katia a décidé de démissionner pour se consacrer à sa famille ainsi qu'en raison d'une incompatibilité entre sa carrière professionnelle et sa charge de travail au sein du comité. Elle continue en tant que monitrice du groupe agrès au sein de la société.
- iii. **Lucie** : démission annoncée le 15 avril 2022. Après 4 ans au sein du comité en qualité de secrétaire, Lucie décide de démissionner en raison d'une incompatibilité entre ses valeurs et celles du comité. Elle continue en tant que monitrice du cours kids au sein de la société.

b. Comité actuel : Estelle rappelle la composition actuelle du comité (voir ci-dessous) :

Co-présidentes : Estelle & Léa

Caissières : Nathalie & Caroline

Secrétaire : Lucie

Webmaster : Clémence

Gestion des membres : Estelle & Léa

Responsable technique et moniteurs : Katia

Membres adjointes :

Administratif : Marinette

Événementiel : Daniela

Réseaux sociaux : Fiona

c. Comité proposé pour 2022-2023 : Estelle propose la nouvelle composition du comité (voir ci-dessous) et rappelle que toute personne voulant rejoindre le comité est la bienvenue. Personne ne se manifeste. Émilie acceptée par acclamation.

Co Présidentes : Estelle & Léa

Caissières : Nathalie & Caroline

Secrétaire : Clémence

Webmaster : Clémence

Gestion des membres : Estelle & Léa

Responsable technique et moniteurs : Émilie

Membres adjointes :

Administratif : Marinette

Événementiel : Daniela

10. Élection vérificatrices : Caroline Borel arrive au terme de son mandat et le comité la remercie pour son aide précieuse. Laurence Coste devient rapporteuse des comptes. Béatrice Meier est vérificatrice des comptes. Maryline Belet est suppléante.

11. Programme 2022-2023

- a. **FCVG** : Katia présente la Fête Cantonale Vaudoise de Gymnastique qui se déroulera à Yverdon les week-ends du 10 au 12 juin ainsi que du 17 au 19 juin 2022. Le 10 juin débutera par un gala d'ouverture, les concours individuels prendront place les 11 et 12 juin, les concours de société auront lieu le 18-19 juin et la cérémonie protocolaire clôturera le week-end le 19 juin. Actuellement il y a 44 gymnastes inscrites aux agrès individuels et 11 gymnastes aux agrès de société, ainsi que 17 athlètes en athlétisme individuel et 27 athlètes en athlétisme de société. Katia encourage les membres de la société à venir les encourager (horaires, billets et titres de transport disponible sur le site www.fcvg2021.ch et rappelle qu'il est possible de s'inscrire comme bénévole également sur le site internet).
- b. **Programme actuel** : Estelle rapporte que l'on a reçu peu d'information de la part de la commune sur les traditionnelles manifestations mais probable fête du sauvetage en juillet (possible de faire un bateau de rame) et probable tournoi de pétanque en août. Elle rappelle également les sorties de 1 et de 2 jours qui nécessitent des organisatrices. Date confirmée : marché de Noël le 11 décembre 2022.

12. Propositions individuelles

a. **Athlétisme** :

- i. **Contexte** : Mélanie explique qu'il y a deux fédérations d'athlétisme en Suisse et que chacune organise des compétitions, a un système de cotisations et d'affiliations différent. Actuellement Lutry la Riveraine (comme la majorité des sociétés suisses) fait partie de la FSG. Les membres du groupe athlétisme de notre société aimeraient toutefois participer à des concours plus importants nécessitant de faire partie de la fédération SwissAthletics (dont plusieurs sociétés suisses font également partie). Les jeunes peuvent s'inscrire sans être membre mais concourent alors pour SwissAthletics et non pour la société. A partir de 14 ans, les jeunes doivent faire partie d'un club affilié SwissAthletics pour pouvoir y participer. Dès 14 ans, les jeunes doivent alors payer 80.- CHF d'affiliation de manière nominative ainsi qu'une licence de 50.- CHF par compétition pour pouvoir participer. A 18 ans, la licence par compétition passe à 90.- CHF, l'affiliation restant à 80.- CHF. En plus de cela, le club doit payer 100.- CHF pour s'affilier la première fois puis payer 400.- CHF de cotisation annuelle en plus de 20.- CHF par membre par année.
A savoir : en tant que FSG, la société est quand-même invitée aux finales Suisse sans être affiliée à SwissAthletics (mais les jeunes paient alors 50.- CHF en plus des frais de compétition).
Avantages : être inscrit à SwissAthletics permet aux jeunes d'être inscrits sur des listes vaudoises, régionales et suisses et peuvent se mesurer aux autres, les résultats FSG ne figurant nulle part. En termes d'avenir, cette affiliation comporte un intérêt afin d'entrer au gymnase en filière sport-étude et d'avoir accès à des formations cadres par exemple. Mélanie explique également que tous les jeunes inscrits à l'athlétisme ne doivent pas forcément être inscrits à SwissAthletics et pensait créer un sous-groupe orienté compétition.

- ii. **Position du comité** : Le comité remercie Mélanie pour les informations détaillées.

Depuis la demande initiale adressée au comité par Mélanie en septembre 2021, le comité se dit favorable et souhaite avoir en connaissance toutes les informations utiles pour prendre une décision concrète considérant tous les facteurs. Sans avoir reçu lesdites informations, le comité était en attente d'une réponse de Mélanie, qui a informé le comité le 9 avril en disant qu'elle prendrait à sa charge une partie des frais, mettant ainsi le comité devant le fait accompli.

Le comité maintient sa position, est favorable au projet, et propose à l'AG de prendre en charge la cotisation de 100.- CHF initiale, la cotisation annuelle de 400.- CHF ainsi que la cotisation annuelle de 20.- CHF par membre inscrit. Les parents paieraient les licences et les affiliations restantes (soit les licences par concours ainsi que les affiliations dès 14 ans).

- iii. **Réponse de Mélanie** : Mélanie explique alors qu'elle a décidé d'aller de l'avant et a elle-même avancé l'argent de 15 athlètes pour cette année 2022 (le comité ayant explicitement informé Mélanie qu'une telle décision devrait être votée en AG et ne pourrait donc être établie que pour la saison 2023). Les parents desdits athlètes étaient informés que Mélanie payait d'elle-même.

- iv. **Réaction de l'assemblée** : A l'issue du débat, le remboursement des frais engagés à ce jour est soumis à votation, et la décision d'intégrer SwissAthletics pour la saison 2023 est reportée à l'AG 2023 car cela doit être formellement voté, suite à la mise en place d'un groupe de travail pour ce sujet spécifique. L'assemblée demande donc une proposition concrète au comité, incluant une aide aux parents pour le paiement des licences individuelles des athlètes, pour la prochaine AG.

- 1. **Vote** : 25 personnes approuvent, 2 personnes désapprouvent, 17 personnes s'abstiennent

13. Divers

- a. **Cotisation non-lutryen : ce point ne figure pas à l'ordre du jour mais a été soulevé par un parent (membre invité à l'AG)** : une mère pose la question de comprendre pourquoi une surtaxe de 100.- CHF par enfant non-lutryen a été ajouté à la cotisation annuelle à la rentrée 2021. Le comité explique que la société touche en moyenne un subside de 100.- CHF par enfant de Lutry, la commune de Paudex ayant également été d'accord d'entrer en matière pour ce subside (au contraire de la commune de Belmont). C'est donc pour pallier ce manque que la société demande 100.- CHF supplémentaire aux enfants non-lutryens. S'il reste de la place dans les cours, cela permet de compléter le cours avec des enfants externes à la commune tout en assurant une participation financière égale des membres. L'assemblée relève que ce point n'a pas été voté lors d'une AG et le comité décide qu'il sera à l'ordre du jour 2023 et sera alors voté. Au besoin, un remboursement rétro-actif pourra être fait.

- b. **Initiative populaire pour une politique sportive vaudoise ambitieuse** : les associations cantonales sportives vaudoises lancent une initiative populaire visant à attribuer 1% du budget de l'État de Vaud en faveur du sport par année



(contre 0.1% actuellement). Afin de pouvoir déposer cette initiative, il s'agit de récolter 12'000 signatures au minimum. L'objectif est largement supérieur. Afin de réussir cette démarche qui montrera réellement le pouvoir du sport associatif, l'engagement de chacune et chacun est nécessaire. Estelle incite donc les membres présents à signer les feuilles qui sont disponibles à la sortie de la salle.

14. Remerciements : Estelle remercie moniteurs.ices, juges, coach J+S, bénévoles, comité, membres et la commune de Lutry pour leur engagement au sein de la société. Un remerciement particulier à Edith qui fête ses 30 ans de juge athlétisme et reçoit un bouquet de fleurs.

Pour le comité de la FSG Lutry la Riveraine:

Léa Baechtold, co-présidente:

Estelle Milliet, co-présidente:

Clémence Feller, secrétaire et webmaster:

Lausanne, le 1^e juin 2022